



PARALYSIECÉRÉBRALE
FRANCE

Rejoignez

LE SEUL RÉSEAU DÉDIÉ À LA PARALYSIE CÉRÉBRALE

ET AUX HANDICAPS À PRÉDOMINANCE MOTRICE



A G I R P O U R L A
PARALYSIECÉRÉBRALE



“ Votre organisation bénéficiera, en rejoignant le 1^{er} réseau dédié à la paralysie cérébrale et aux handicaps à prédominance motrice, d’une expertise de premier plan et de nombreux services concrets. La Fédération Paralyse Cérébrale France aura à cœur, grâce à l’engagement de ses élus et de ses permanents, de faire avancer vos dossiers et de soutenir vos actions.

Soyons plus forts ensemble pour relever les défis d’une société plus inclusive. ”

Jacky VAGNONI
Président de Paralyse Cérébrale France

23
acteurs de l’ESS

50%
des départements
couverts

10 000
personnes
accompagnées

LE SEUL RÉSEAU DÉDIÉ À LA PARALYSIE CÉRÉBRALE ET AUX HANDICAPS A PRÉDOMINANCE MOTRICE

La Fédération Paralyse Cérébrale France représente, fédère, anime, informe, accompagne et défend **les personnes avec paralysie cérébrale ou avec un handicap à prédominance motrice** (polyhandicap, cérébrolésion, maladie neuro-évolutive, ...) ainsi que les organisations qui les accompagnent au quotidien dans le cadre de différents dispositifs médico-sociaux.

- **Porte-parole des 125 000 personnes concernées en France par la paralysie cérébrale** représentant une communauté humaine d’environ 500 000 personnes,
- **Interlocuteur de premier plan des pouvoirs publics, des instances représentatives** et plus largement de l’ensemble de l’écosystème qui accompagne et défend les droits des personnes en situation de handicap,
- **Acteur engagé pour permettre une meilleure reconnaissance de la paralysie cérébrale** autour de proches partenaires comme la Fondation Paralyse Cérébrale (recherche scientifique),
- **Fédération reconnue d’utilité publique** et agréée au titre des représentants des usagers du système de santé, de la jeunesse et de l’éducation populaire.

240
ESMS et habitats inclusifs

400 M€
de budget

6 200
collaborateurs



Votre adhésion vous permet de bénéficier de l'ensemble de ces services

1 UNE EXPERTISE DE PREMIER PLAN GRÂCE AUX ÉLUS ET MILITANTS BÉNÉVOLES, PERMANENTS ET PROFESSIONNELS PLEINEMENT MOBILISÉS

- Un groupe de travail bimestriel des présidentes et des présidents des adhérents du réseau,
- Un groupe de travail mensuel des directrices générales et directeurs généraux des adhérents gestionnaires de dispositifs médico-sociaux,
- Une trentaine de personnes (élus et militants bénévoles, permanents et professionnels), constituant le cœur d'une communauté investie et déterminée, mettent leurs compétences au service de la fédération (décodages, décryptages, accompagnements...), pour élaborer et promouvoir ensemble les positions et plans d'actions en matière de :



2 UNE FORCE DE PLAIDOYER PUISSANTE

- Vos priorités sont portées tant auprès des décideurs publics que des financeurs,
- Vous avez accès aux mandataires qui représentent la Fédération Paralysie Cérébrale France dans une pluralité de ministères, institutions, organismes, groupes de travail ou observatoires : Ministères sociaux, conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), Conseil National Consultatif des Personnes handicapées (CNCPH), comité exécutif de Collectif handicaps, comité handicaps du Défenseur des droits, conseil national du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), Conseil Français des personnes Handicapées pour les affaires Européennes et internationales (CFHE), Fondation Paralysie Cérébrale, HANDEO, Groupe Polyhandicap France, SERAFIN-PH, observatoire de l'habitat inclusif, ...

3 UN RÉSEAU MOBILISÉ, COHÉRENT ET STRUCTURÉ

- Vous interagissez au cœur d'un réseau de 23 acteurs complémentaires de l'Economie Sociale et Solidaire,
- Vous êtes au cœur des instances et des rencontres de la Fédération Paralysie Cérébrale France : instances statutaires, congrès bisannuel, journées d'étude du réseau, webinaires, événements divers...

4 DES SERVICES A VALEUR AJOUTÉE

- Le partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques-Vacances (ANCV) : aides aux projets vacances pour près de 800 familles,
- La reconnaissance d'utilité publique : exonération de droits de succession pour tout legs effectué au bénéfice des adhérents,
- Information : une newsletter qui fait, chaque mois, la synthèse des avancées des différents dossiers,
- Une agence de presse mutualisée à la disposition du réseau.

Pourquoi adhérer ?



“ Pour une association départementale comme la nôtre, la fédération permet de représenter la paralysie cérébrale, de faire reconnaître les spécificités de nos établissements et services au niveau national et d’être destinataire de toute l’information utile à maîtriser notre environnement. C’est également un lieu d’échanges qui permet de partager nos expériences et nos bonnes pratiques professionnelles afin de progresser ensemble au bénéfice des personnes avec paralysie cérébrale. C’est enfin une opportunité pour donner à voir la vitalité des personnes avec paralysie cérébrale dans leur vie quotidienne sur les supports de communication de la fédération et renforcer encore la communauté humaine qui les accompagne. Rejoignez-nous, vous avez tout à y gagner ! ”

Nathalie BOMPART

Présidente de l’ADIMC de la Sarthe

“ Paralysie Cérébrale France joue un rôle majeur pour l’ARAIMC : la fédération la représente au plan national, agit dans un esprit collectif pour défendre les intérêts des personnes en situation de handicap et mène des actions déterminantes permettant de soutenir ses projets et résoudre les difficultés qu’elle rencontre. Paralysie Cérébrale France apporte un solide appui à notre association. ”

Guy BEARD

Président de l’ARAIMC (Bouches-du-Rhône)



“ Odynéo anime aux côtés du délégué général de la fédération le groupe de travail mensuel des directrices générales et des directeurs généraux du réseau. Mes collègues et moi-même apprécions, au sein de Paralysie Cérébrale France, de pouvoir partager nos expertises et bonnes pratiques, de mettre en commun nos informations, de réfléchir aux sujets sur lesquels nous souhaitons collectivement progresser et de faire face, ensemble, aux éventuelles difficultés. La fédération porte notre voix efficacement au niveau national auprès de celles et ceux qui font les politiques publiques du handicap. ”

Valérie LÖCHEN

Directrice générale d’Odynéo (Ain, Jura et Rhône)

“ Homnia développe des lieux de vie adaptés pour les personnes en situation de handicap sous la forme d’habitats inclusifs et est présente dans actuellement dans 12 départements. Homnia trouve auprès de la fédération une offre globale de services concentrant expertises, force de plaidoyer et un réseau territorial composé d’une diversité d’acteurs engagés. Paralysie Cérébrale France est une organisation dynamique qui a placé la transformation de l’offre d’accompagnement comme l’une des priorités de son projet. Il s’agit d’une fédération à taille humaine, agile et identifiée par les décideurs pour trouver des réponses à vos enjeux. ”

Mailys CANTZLER

Présidente de Homnia



ILS SONT ADHÉRENTS À LA FÉDÉRATION PARALYSIE CÉRÉBRALE FRANCE

ARAIMC • ADIMC DE LA CHARENTE • ALTYGO • ADIMC DE LA DRÔME • LES ENFANTS DES CARNUTES • HAPOGYS • ADIMC D’ILLE-ET-VILAINE • LE MAI • MUTUELLE OXANCE • AIMCP DE LA LOIRE • HANDICAP’ ANJOU • AA DES IMC DU NORD ET DE L’EST • ADPC DE LA MAYENNE • ARIMOC • ODYNEO • AIMCA DE SAÔNE-ET-LOIRE • ADIMC DE LA SARTHE • ALPYSIA • CAP’ DEVANT ! • AVENS • HOMNIA • ENVOLUDIA • ASFA



www.paralysiecerebralefrance.fr

